



2ème Salon d'été d'Antibes

26 Août au 4 Septembre 2017

ACAAFVA
32 bd d'Aguillon -06600 Antibes

Si vous désirez participer au Salon d'été d'Antibes qui se tiendra sur l'esplanade du Pré des Pêcheurs, merci de nous faire parvenir la demande de participation signée :

Dates de règlement :	25% à l'inscription : exigible et encaissable
Acompte : échancier obligatoire	25% au 30 Juin 2017 : exigible et encaissable
	25% au 10 Juillet 2017 : exigible et encaissable
	Solde au 10 Août 2017 : exigible et encaissable

Tarifs des stands HT (TVA 20% en sus)

Raison Sociale:

Nom, Prénom:

Adresse:

.....

.....

Code Postal, Ville: e-mail :

Téléphone: Télécopie: Mobile:

R. du Commerce (obligatoire): Carte Pro.:

Spécialisation:

Stand extérieur 16 m²	1600€HT	Plancher Prise électrique 1 spot
Chapiteau	m² :195€HT	Moquette, Cloison et tissu Boitier électrique, spots Consommation électrique
Frais de dossier	85€HT	
Angle	130€HT	Traitement déchets 1€m²

Emplacement demandé		Nb de modules souhaités		Activités	
<input type="checkbox"/> Plein air	<input type="checkbox"/> chapiteau	<input type="checkbox"/> 1 module	<input type="checkbox"/> 3 modules	<input type="checkbox"/> Antiquités	<input type="checkbox"/> Bijoux
	<input type="checkbox"/> Idem 2016	<input type="checkbox"/> 2 modules	<input type="checkbox"/> 4 modules	<input type="checkbox"/> Brocante	<input type="checkbox"/> Artiste
				<input type="checkbox"/> Art Moderne	

Obligatoire : En vue de l'élaboration du Registre des Manifestations Publiques, merci de nous fournir la copie de la carte d'identité du responsable, ainsi qu'un extrait K-Bis (- de 3 mois).

L'exposant déclare avoir eu connaissance du règlement intérieur, ainsi que de l'obligation de souscrire une assurance. La signature du document entraîne l'obligation pour l'exposant de valider le paragraphe « désistement et résiliation » et de se conformer aux prescriptions du règlement intérieur.

Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »

Fait le à: Signature et Cachet

La présente demande ne constitue en rien un engagement de la part de l'organisateur.

ORGANISATEUR DE SALONS D'ANTIQUITES BROCANTE

ACAAFVA 32, BD. D'AGUILLON - 06600 ANTIBES -

Tél. 04 93 34 65 65 - Fax : 04 93 34 04 90 - barale.sandrine@wanadoo.fr